



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 12 juillet 2010

FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET  
CULTURELLE - CONVENTIONS AVEC LES  
DIFFERENTS PARTENAIRES

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 09 juillet 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoins :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Maryvonne ARDOUIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

**DUGUESCLIN-FESTIVAL**  
**DIVERSITE**  
**BIOLOGIQUE&CULTURE**

**FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET CULTURELLE -  
CONVENTIONS AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal délégué spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort a choisi de s'engager dans une politique fortement volontariste en matière de développement durable et de respect de la biodiversité, et de ponctuer cette volonté par la mise en place d'évènements populaires, participatifs et ancrés dans le territoire, afin de développer la vie culturelle et citoyenne locale. C'est dans ce cadre qu'elle organise du 8 au 11 juillet 2010, Téciverdi, festival de la diversité biologique et culturelle, dont l'objectif est la valorisation du lien entre l'homme et la nature, à travers une programmation culturelle et scientifique.

Le festival TECIVERDI s'inscrit dans une logique partenariale technique, logistique ou financière, avec des associations, des entreprises privées et des collectivités publiques.

C'est dans ce cadre que la Ville de Niort met en place les conventionnements dont l'objet est défini dans les tableaux récapitulatifs suivants :

**Partenariats financiers :**

<b>PARTENAIRES</b>	<b>SOUTIEN FINANCIER</b>
BANQUE FEDERALE MUTUALISTE	5 000 €
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 500 €
IMA	10 000 €
SMACL	3 500 €

**Partenariats logistiques et techniques :**

<b>PARTENAIRES</b>	<b>SOUTIEN LOGISTIQUE ET/OU TECHNIQUE</b>
AGRO BIO et SEM DES HALLES	Co-organisation du marché et du pique nique du dimanche 11 juillet 2010 sur le parvis des Halles
ASSOCIATION DU QUARTIER DU PORT	Gestion des espaces de restauration et des bars publics sur le site des usines Boinot
ATMO POITOU CHARENTES	Mise en place d'un parcours sur les arbres allergènes
CAMJI	Gestion et accueil/loges de la scène du Temple
CCI	Mise à disposition de locaux
EDF	Mise à disposition d'un parquet de bal
EUROVIA	Gestion de transports pour les 1600 PANDAS de WWF, l'installation plastique « Les Rêveurs », et des chalets de bois
INEO	Mise à disposition de compteurs électriques pour l'alimentation du site Boinot et offre tarifaire préférentielle de prestations électriques

OFFICE DU TOURISME NIORT-MARAIS POITEVIN	Gestion des réservations des hébergements et facturation du coût global
LE PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN	Mise à disposition d'expositions, gestion de transport de billes de bois, participation à la clôture du festival
MAAF	Gestion de l'accueil – restauration des artistes Coulée verte Mise à disposition d'une bâche de Jérôme HUTIN
MAIF	mise à disposition d'une animation pédagogique « c'est pas sorcier »
NIORT ASSOCIATIONS	Gestion de bénévoles
PREFECTURE DES DEUX-SEVRES	Mise à disposition des jardins de la préfecture
ROUGIER	Mise à disposition de grumes et billes de bois
SEOLIS	Mise à disposition d'un designer lumière Mise à disposition d'une équipe pour la gestion et l'approvisionnement des loges artistes
SYNDICAT DE PAYS DU MARAIS POITEVIN DES DEUX- SEVRES	Prêt de tables et bancs en palette – bar – estrade -
WWF	Mise à disposition d'expositions : 1600 Pandas – Hector l'arbre mort – Jeu de l'oie

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions de partenariat ;
- Autoriser Madame le Maire ou l' élu délégué à les signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 42  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0  
 Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**

**Signé**

**Bernard JOURDAIN**